

TARIFS ASSISTANCE SOCIALE 2023-2024 A PARTIR DE JUILLET 2023

i .	€ HT 1,70	Contenu Cette prestation fait l'objet d'une convention spécifique
	18,00	octto prostation fait robjet a and convention specifique
	·	Cette prestation fait l'objet d'une convention spécifique
	·	octto prostation fait robjet a and convention specifique
	·	
		Cette prestation fait l'objet d'une convention spécifique
	100€ a la lilise eli piace + 10€/ lilois	Cette prestation fait robjet durie convention specifique
	5.00	Déclaration de l'arrêt via la DSN = Attestation de salaire
· '		Decidration de fairet via la Doit - Attestation de salaire
00 Fr. 1122.2		DSN EVENEMENTIELLE
31,00 Sortie sur contrat < 2 mois	Calcul des indemnités de sortie	
	55.115 54. 55.114. 2 115.5	Attestation Pôle emploi
		Certificat de travail
62 00 Sortie sur contrat > 2 mais		Solde de tout compte
02,00	Sortie sur contrat > 2 mois	Soide de tout compte
		Déclaration our Not entroprice
52,00		Déclaration sur Net entreprise Attestation de salaire
		Fourniture de la feuille de soin
60.00	Avec calcul du tamena de travell	Fourniture de la reulile de soiri
31,00	Par modification	
		Dábanna in abi an da a anibhna ab ma dalibá a da consana d
200,00		Détermination des critères et modalités de versement
		Etablissement du document à destination de l'employeur
	·	Fourniture d'un tableau avec le récapitulatif du calcul
	·	Dossier de demande
F7.70		Par salarié
57,70	par trimestre	
62,00		Montage du dossier (fic expertise)
		Envoie du dossier à l'organisme (client)
		Transmission des décomptes de CPAM à l'organisme (client)
		Envoi des décomptes de la prévoyance au cabinet (client)
150,00		Rédaction du contrat de travail
		DPAE
		Inscription à la prévoyance et à la mutuelle (client)
		Affiliation à la médecine du travail (client)
	100,00	Rédaction de l'avenant
l	115.00	Fourniture du dossier au client
		Retourner le dossier + choisir les options (client)
ł		CERFA
344,50		Procédure
		Calcul de l'indemnité
		Envoi du dossier (client)
344,50	par salarié	Procédure + calcul des indemnités de licenciement
172,50	par salarié	
		CSP
•	I .	
100,00	par salarié	ISIC
100,00	par salarié	STC CERTIFICAT DE TRAVAIL
		CERTIFICAT DE TRAVAIL
100,00 344,50	par salarié par salarié Sur devis	
	31,00 62,00 62,00 31,00 57,70	62,00 Sortie sur contrat > 2 mois 52,00 62,00 Avec calcul du temps de travail 31,00 Par modification 200,00 80,00 200,00 15,00 57,70 par trimestre 62,00 150,00 115,00 344,50